

OING-Service

*Maison des Associations
1, place des Orphelins
67000 Strasbourg*

PROCÈS-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE d'OING-SERVICE du 26 JANVIER 2017, salle GO2 à l'AGORA du Conseil de l'Europe

Maritchu RALL , Présidente d'OING-Service, ouvre la séance à 17h10 , salle G02 de l'Agora du Conseil de l'Europe.

OING présentes ou représentées : AFEM, AIC (pouvoir à Philippe Grolleau) AIF, IARHH, ANDANTE, ATD QUART MONDE, CARITAS Europe, CCBE, CCEG, ECICW, ECWF, CEPS, CISV, CITI, CIVILSCAPE, CSW/Europe, EAICY, EBU, EFIL, EMI, EN/RE, EPA, ESAN, EUROCEF, EUROGEO, FEDE, FIAPA, GEFDU, IHEU, JUPAX, JUSTICE et PAIX, MIAMSI (pouvoir à Brigitte Legouis) , OIEC, PAX ROMANA, R.E.D. (pouvoir à Maritchu Rall) SOROPTIMIST, UEF, UMOFC, UNAEC, ZONTA International,

1. Ordre du Jour

L'ordre du jour de l'Assemblée est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de l'AGO du 27 janvier 2016

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 27 janvier 2016, disponible sur le site de l'association, est adopté à l'unanimité.

3. Rapport moral (d'activités)

La Présidente présente le rapport moral de l'année 2016. (cf. annexe jointe).

Elle rappelle que 123 OING ont cotisé pour un montant de 17 780€.

A ce sujet, en particulier elle souligne l'importante nécessité d'accroître le nombre d'OING par des informations régulières, en apportant une attention particulière aux nouvelles OING venant d'obtenir le Statut Participatif et en coopérant plus étroitement avec la Commission Permanente et les présidents de commission.

4. Rapport financier

M. Philippe BURCKLE, expert-comptable, fait un bref commentaire des comptes de l'exercice 2016 d'OING Service. Il indique que le budget 2016 enregistre un résultat légèrement déficitaire de 1 122,29€. Cependant il souligne deux points dans les recettes :

- ✓ légère augmentation des produits de cotisations, qui n'est pas liée à une augmentation du nombre des membres de l'association, mais du fait de l'application des nouveaux tarifs qui ont été votés par l'Assemblée Générale en janvier 2016 et qui s'élève à 17 780€.
- ✓ l'association gère maintenant 12 000€ provenant du Conseil de l'Europe au lieu de 4 000€

Le montant total des recettes pour l'exercice 2016 représente 34 860€ pour un budget global estimé à 34 700€.

Concernant les dépenses courantes de l'exercice 2016, elles s'élèvent à 35 478,01€. Il précise à ce sujet que les frais de représentations ont beaucoup augmenté.

En conclusion, il précise que l'année 2016 a été une année de transition dans ce nouveau mode de fonctionnement. La perte de l'exercice 2016 de 1 122,29€ sera imputée sur les réserves de l'association qui s'élèvent au 31 décembre 2016 à 19 686,97€.

M. Philippe Burcklé, expert-comptable, chargé par OING-Service d'assurer la clôture des comptes de l'association indique à l'Assemblée que le bilan tel qu'il est présenté est conforme aux relevés bancaires et aux pièces comptables qui ont été mises à sa disposition.

Marie-José Schmitt, trésorière, donne diverses explications concernant les dépenses et souligne que l'association a pu financer 35 représentations d'une durée moyenne de 2 jours. De plus elle rappelle que le Speed dating (forum de la jeunesse) a bénéficié d'une subvention supplémentaire ainsi que la Journée du 17 octobre centrée sur la précarité des jeunes essentiellement dans trois pays (Espagne, Grèce et Pologne)

5. Rapport de vérification du réviseur aux comptes

Jean-Philippe Durrenberger, Réviseur aux comptes, "atteste avoir procédé le 17 janvier 2017 à la vérification des comptes de l'Association OING Service pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2016". Après examen des pièces comptables et leurs justificatifs, l'ensemble des écritures est exact.

En conclusion, il déclare : *"au regard des vérifications effectuées je certifie la régularité et la sincérité des diverses écritures comptables et la cohésion de la gestion par rapport au but de l'association OING Service conforme au règlement de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe. Au travers de ces documents, je ne peux que remarquer l'intérêt croissant du service rendu au fonctionnement aux OING"*.

Il demande à l'Assemblée Générale de donner quitus à la Trésorière et à l'ensemble du Conseil d'Administration pour leur gestion.

La Présidente remercie Jean-Philippe Durrenberger pour son travail et son rapport.

Le poste de réviseur aux comptes est à renouveler. Un appel est lancé et Philippe Grolleau accepte cette mission. Il sera aidé par Jean-Philippe Durrenberger.

6. Vote des rapports moral et financiers

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale

Les rapports financiers sont également adoptés à l'unanimité.

7. Information sur la dynamique du travail engagé au sein de la Conférence des OING et sur le support nécessaire par la Présidente Anna Rurka

Il est rappelé que de nombreuses manifestations et représentations ne peuvent avoir lieu que grâce au soutien financier de l'Association.

Quelques exemples sont donnés par les organisateurs qui remercient OING Service : ainsi Anne Kraus rappelle la venue de nombreux jeunes dans le cadre du Forum de la Jeunesse, puisque 24 organisations ont pu y participer. Léon Dujardin, souligne également la venue des jeunes de Grèce pour la Journée du 17 octobre.

8. Montant de la cotisation annuelle 2017 : Vote

La Présidente informe que le Conseil d'Administration du 25 janvier 2017 a validé le montant de la cotisation annuelle. Il est proposé à l'Assemblée que le montant pour 2017, soit

- Cotisation normale : 150 €
- Cotisation réduite : 120 €
- Cotisation de soutien : 200 € et +.

L'assemblée adopte le montant des cotisations.

9. Activités et budget prévisionnel 2017

La Présidente Maritchu Rall présente -sous la forme d'un power point -le budget prévisionnel 2017 à hauteur de 34 500 euros.

Quelques manifestations sont déjà programmées pour l'année 2017

- Séminaire de formation le 8 octobre organisé par la Commission Permanente
- Journée de l'Europe contre la peine de mort le 10 octobre
- 40ème anniversaire de la Conférence des OING

L'Assemblée vote le budget prévisionnel à l'unanimité.

10. Divers : Règlement Intérieur adopté le 27 janvier 2016

La Présidente propose à l'Assemblée Générale une modification de l'article 7 du Règlement Intérieur, adopté le 27 janvier 2016. Il s'agit de rajouter un point 5 à l'article 7. La proposition est la suivante :

"5. Toute demande de remboursement, en fin d'année, devra être signalée à la trésorière avant le 15 décembre. Si tel n'était pas le cas, il n'y aurait plus de remboursement possible."

La modification de l'article 7 est adoptée à l'unanimité.

La trésorière souligne l'importance de lui adresser les demandes de remboursement dans les 30 jours qui suivent le déplacement. Trop souvent les demandes arrivent avec 2 ou 3 mois de retard, cela ne permet pas une bonne gestion.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente clôt la séance à 18h10, en remerciant vivement les interprètes et tous les participants de cette Assemblée.

Le Secrétaire d'OING Service